

Conducteur de travaux T.C.E – Mètreur

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Mètreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/>

Tests de positionnement : de 8 h 30 à 12 h 30

Objectifs de formation

Former dans le cadre de l'alternance des personnels d'entreprises du BTP à la **double compétence : métrés et conduite de travaux.**

1. Réaliser l'étude et le métré d'une affaire :

Traiter les informations, organiser et planifier l'étude, préparer le chiffrage, chiffrer le métré, rédiger et vérifier la proposition, préciser les conditions commerciales, négocier et conclure le contrat.

2. Assurer la préparation des travaux :

Mettre au point le projet d'exécution, rédiger les modes opératoires, établir le budget de main d'œuvre, de matériaux, de matériels et de sous-traitance, établir le planning prévisionnel détaillé, passer les commandes, préparer le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la santé (PPSPP), affiner son analyse du chiffrage pour optimiser les coûts.

3. Assurer la conduite des chantiers et le suivi économique des chantiers :

Constituer les équipes, guider le personnel de chantier, suivre l'avancement des travaux, effectuer le relevé des consommations sur les chantiers, contrôler la fiabilité des renseignements enregistrés, les comparer et analyser les écarts, réajuster la bibliothèque des prix, livrer l'ouvrage pour permettre d'établir la facturation définitive de clôture des chantiers, établir le dossier d'archivage et gérer les sinistres éventuels.

Modalités pratiques

Intervenants

Thomas Labarthe / Hervé Bouchaud
Formateurs référents en Métré,
préparation et suivi de chantier
Gaëlle Le Méhauté / Franck Rebeyrol
Management de la Communication
Analyse des pratiques professionnelles

Publics concernés

> Personnes sans expérience avec un projet cohérent et de bonnes capacités de compréhension,
> Personnes avec plus ou moins d'expérience dans le Bâtiment et souhaitant évoluer,
> Personnes déjà en poste et souhaitant se professionnaliser.

Pré-requis

Le socle commun des connaissances notamment en **Français** et en **Mathématiques** doit être **maîtrisé**.

Durée / Horaires

564 heures / 8 h 30 – 17 h 00 :

- 4 heures de positionnement
- 560 heures de formation

16 semaines (voir **Planning ci-joint**)

Lieu

Fédération du BTP 35
3, allée du Bâtiment - Rennes

Tarif (adhérent FFB)

25 € nets de taxe / heure de formation

Ouverture de la session à 8 pers.

14 places maximum

Conducteur de travaux T.C.E – Mètreur

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Mètreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/>

Programme de formation détaillé (6 blocs de compétences)

1. Réaliser le descriptif et le quantitatif d'une affaire afin d'établir le métré :

Expliquer et situer la stratégie de l'entreprise face au marché, à partir des données économiques, organisationnelles et commerciales de l'entreprise, en qualifiant les ressources internes et externes, en définissant la clientèle de l'entreprise, sa typologie et la zone de chalandise .

Appliquer la procédure de veille et de réponse aux AO en lien avec l'équipe projet constituée par le conducteur de travaux tous corps d'état – mètreur ou sa direction, à partir d'outils et méthodes partagés.

Présenter et argumenter la valeur ajoutée de l'entreprise dans un projet, en lien avec la direction et le service commercial.

Piloter une réunion de synthèse et définir le cadre de réponse, les acteurs du projet et une orientation méthodologique, technique et financière du projet, à partir des pièces du marché et/ou en questionnant le client.

Organiser son plan de charge et dimensionner l'équipe projet, à partir des affaires à traiter et des réponses à apporter, pour garantir la tenue des délais auprès des clients internes et externes.

Décrire et quantifier, les ouvrages à réaliser de façon précise et explicite en tenant compte des exigences et contraintes du marché, à partir de l'analyse du dossier marché et des visites préalables, en garantissant une traçabilité du projet.

2. Réaliser l'étude de prix et établir l'estimatif d'une affaire pour établir une proposition :

Déterminer les coûts de constructions des ouvrages afin d'établir un devis détaillé et décider un prix de vente de l'affaire, en lien avec la stratégie de l'entreprise, à partir des descriptif et quantitatif détaillés et après consultation des fournisseurs.

Contrôler la conformité de la réponse et valoriser la proposition de mise à prix, à partir des exigences client.

Présenter et défendre sa réponse auprès du client ou de son représentant, à partir du dossier d'étude de prix, en argumentant sur les choix techniques et organisationnels, sur les délais et sur les prix. Valoriser l'offre de travaux en mettant en lumière ce qui peut la distinguer de la concurrence.

3. Analyser, préparer et suivre l'administratif d'une affaire :

Organiser la procédure de réponse à l'AO en constituant l'équipe projet, à partir des données de l'affaire, en veillant au respect des procédures décrites et la tenue des délais.

Transférer le dossier marché au responsable d'exécution, en listant et en présentant l'ensembles des informations contractuelles et exigences du client.

Conducteur de travaux T.C.E – Mètreur

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Mètreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/>

Programme de formation détaillé (suite)

Etablir un planning de préparation explicite pour tous les acteurs internes, à partir de l'échéancier de travaux.

Anticiper les besoins en préparation et mesurer les écarts entre le prévisionnel d'étude et le prévisionnel travaux, à partir de la réponse au marché contractualisée avec le client. Les analyser pour les expliquer aux acteurs du projet et mettre en place les mesures correctives.

Effectuer l'ensemble des démarches administratives requises dans le délai imparti de la déclaration de travaux à la déclaration des ouvrages exécutés, en tenant compte des exigences du marché et des engagements pris par l'entreprise.

Construire et organiser la gestion documentaire informatisé, afin de garantir une traçabilité de l'affaire, favoriser une gestion efficace et garantir la traçabilité des échanges avec le client, les différents acteurs du projet que ce soient la MOE, les fournisseurs, les cotraitants, les sous-traitants, les acteurs internes ou externes à l'entreprise. Ceci par l'utilisation des outils numériques et bureautiques adaptés.

4. Préparer et optimiser le budget et le planning travaux :

Mettre au point le projet d'exécution, à partir du dossier de travaux et des exigences du marché, en identifiant l'ensemble des besoins matériels, matériaux et humains pour garantir la tenue des engagements de l'entreprise dans le projet.

Identifier les interfaces techniques, organisationnelles et d'objectifs, à partir du dossier travaux et d'une visite du site, eu égard aux besoins matériels, matériaux et humains définis et retenus en réunion de transfert, et définir un échéancier de préparation et d'optimisation de travaux pour en répartir les tâches auprès des différents acteurs internes et externes.

Planifier et négocier les situations d'arrêt et de contrôle d'accompagnement avec la direction, à partir de l'échéancier de préparation de chantier, pour piloter le projet.

Etablir le planning client et des interfaces techniques, organisationnelles et d'objectifs, à partir du dossier marché, en respectant les engagements pris en qualité (CCTP), coûts, délais (CCAP).

Rédiger un plan de prévention des risques, à partir des modes opératoires spécifiques retenus et proposés en réunion, pour les anticiper.

Négocier en réunion de chantier avec les partenaires, à partir du dossier travaux et des choix retenus, les validations techniques, les interfaces, le planning client, le plan d'installation de chantier dans l'intérêt de son entreprise en respectant les données du projet.

Présenter son étude travaux, les choix retenus, les écarts éventuels de budgets, les optimisations proposées lors de la réunion de bouclage avec sa direction, à partir de l'analyse du dossier travaux et des différentes consultations auprès du client, des partenaires, des fournisseurs et avant de transférer le dossier marché aux équipes travaux.

Conducteur de travaux T.C.E – Mètreur

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Mètreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/>

Programme de formation détaillé (suite)

Transférer le dossier marché aux équipes travaux, définir communément un plan de contrôle et d'autocontrôle, afin de les intégrer aux réflexions de méthodes et résoudre les écarts éventuels.

Présenter aux compagnons les caractéristiques et les attendus du chantier en termes de qualité, de coûts et de délais, avant le démarrage du chantier afin de fixer les objectifs collectifs et individuels pour les mobiliser en qualité d'acteurs du projet.

5. Manager les équipes et coordonner les acteurs du projet :

Constituer les équipes de production, à partir du dossier de travaux et du planning général, en s'attachant à mobiliser les compétences requises à chaque chantier.

Participer à la construction et l'entretien des compétences du personnel en les confrontant à des expériences multiples.

Garantir auprès des clients internes et externes, les moyens matériels, matériaux et humains à la réussite du chantier, dans le respect des budget et planning prévisionnels travaux, en veillant à la mobilisation de ces ressources pour assurer la mise en œuvre en qualité, en sécurité et dans le respect des individus et de l'environnement.

Evaluer la qualité du travail de chacun et identifier les besoins en compétences des individus, à partir du dossier travaux et de sa réalisation, en menant des entretiens d'évaluation et de régulation.

Entretenir une relation privilégiée avec les sous-traitants et les partenaires les plus pertinents dans le cadre du projet de travaux, afin de défendre les intérêts de son entreprise et s'inscrire dans un réseau de partenaires.

6. Conduire le projet et piloter les coûts, les délais, la qualité et la performance économique des travaux :

Fixer des objectifs (de rendement, de qualité, environnementaux, etc.) et suivre l'avancement des travaux, selon des points réguliers et formalisés, en recueillant auprès des équipes de production les données. Les confronter au prévisionnel établi et prendre les mesures correctives nécessaires à la tenue des engagements de l'entreprise à l'égard du client.

Participer à la démarche d'amélioration continue de l'entreprise, en favorisant l'autonomie des individus par le développement de l'auto-contrôle, la remontée des informations issues du chantier et leur analyse par les acteurs du chantier.

Conducteur de travaux T.C.E – Mètreur

Titre de niveau V (BAC + 2) de Conducteur de travaux tous corps d'état – Mètreur (code NSF 231p – code CPF 24 87 75) enregistré au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles), certifié par le CLPS – L'Enjeu Compétences.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38282/>

Programme de formation détaillé (suite)

Formaliser et rendre compte des projets pilotés à intervalles réguliers, dans le cadre de l'activité de l'entreprise et auprès de sa direction, en analysant les coûts, les délais, la qualité des travaux pour mesurer la performance économique du projet.

Planifier la fin de travaux en coordination avec les partenaires du chantier et en pilotage des équipes de production, à partir de l'avancement de travaux, afin de garantir la tenue des délais, des coûts et de la qualité des ouvrages en sécurité et dans le respect des individus et de l'environnement.

Etablir la facturation définitive, à la livraison des travaux et valider le décompte général et définitif du projet en analysant et synthétisant les données issues du marché et de ses éventuels avenants.

Actualiser les données fournisseurs matériels, matériaux, à l'issue du projet et dans le cadre de l'amélioration continue de l'entreprise, recueillir les retours d'expérience chantier afin de les consolider pour les analyser et les exploiter pour de futurs projets.

Méthodes mobilisées – Evaluation des stagiaires – Débouchés et suite de parcours

Une rencontre en présence du responsable de l'entreprise et du salarié concerné sera programmée avant le démarrage de la formation, à mi-parcours et en fin de formation.

Formation ancrée sur les pratiques professionnelles, les besoins et le fonctionnement de l'entreprise et du participant : alternance d'apports théoriques, nombreuses mises en situation, cas concrets et exercices pratiques.

Intersessions pour permettre la mise en application des acquis de la formation en situation professionnelle.

La formation fera l'objet d'une évaluation de satisfaction en fin de formation.

Validation du Titre de niveau V (bac + 2) :

La certification de Conducteur de travaux TCE – Mètreur se compose d'**une épreuve par bloc** (contrôle des connaissances) et d'**une épreuve orale** (contrôle des compétences professionnelles) devant un jury constitué de deux professionnels, d'un représentant de branche et d'un représentant du CLPS.

Chaque stagiaire devra rédiger un rapport d'activité de 30 pages minimum explicitant les compétences professionnelles acquises sur les 6 blocs.

Cette formation prépare une insertion directe en emploi.

BTP Compétences est un organisme de formation certifié QUALIOPI

BTP Compétences – 3 allée du Bâtiment – 35000 Rennes
N° enregistrement formation : 53 35 07455 35
SIRET 445 167 760 00013 – Code APE 85.59A

Page 5 sur 5 – V 11-2022